



LETTRE OUVERTE AU DAP

LUTTE ANTI-DRONE

LETTRE OUVERTE

Draveil, le 01 mars 2023

Monsieur Laurent RIDEL
Directeur de l'Administration Pénitentiaire

Ministère de la justice
Direction de l'Administration Pénitentiaire
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Nos réf. : EB/65-23/EB

Objet : Lutte anti-drone sur les établissements pénitentiaires.

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

Je viens par la présente attirer toute votre attention sur les livraisons par drone qui augmentent de plus en plus sur tous les établissements pénitentiaires et qui mettent les agents et les structures en danger.

Pour FO Justice, le déploiement des dispositifs de détection, de caractérisation et de neutralisation des drones (DCND) doit s'accélérer et s'amplifier. Ces procédés ayant fait leurs preuves sur les structures qui en sont dotées.

Actuellement, trop peu d'établissements pénitentiaires sont équipés de ce type de dispositifs et je souhaiterais que la sous-direction de la sécurité pénitentiaire soit sollicitée pour adapter au mieux un process qui permette de déployer le plus rapidement possible les DCND sur l'ensemble des structures pénitentiaires prioritaires.

Ces drones, dits malveillants, ne doivent plus avoir la possibilité de venir livrer aux fenêtres des cellules des objets et substances illicites, d'effectuer des repérages filmés...

Pour FO Justice, il apparait essentiel de créer une « cellule drone » à part entière. L'apport de moyens humains et budgétaires conséquents permettra ainsi une plus grande efficacité dans l'analyse et le traitement des informations recueillies sur les établissements.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Secrétaire Général ,

Emmanuel BAUDIN

FO Justice – le 01 Mars 2023

